N°26 / HIVER 2020-21

Le Céteau

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE PONT-DE-BUIS LÈS QUIMERC'H

Citykomi, nouvelle appli

[LIRE EN P. 3]

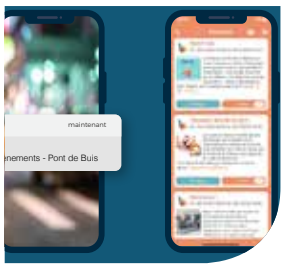

La culture en ligne

[LIRE EN P. 12]

Zoom sur l'eau

[LIRE EN P. 8]

Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Ouvert sur le monde

www.pontdebuislesquimerch.fr

Sommaire

Édito 2

Communication

Citykomi,
un nouvel outil d'information 3

Dossier

Gestion de la covid :
hier, aujourd'hui et demain 4

Environnement

Entretien des lieux publics :
un avenir plus écologique 6

Portrait : Jean Le Gall 6

Des produits ménagers
« fait maison » à Baradozic 7

Zoom sur l'eau 8

Enfance, jeunesse

Jamais sans la maison de l'enfance :
Baradozic et ses équipes 10

Témoignage :
Yann, jeune sauveteur d'un jour 11

Les formations aux gestes
de premiers secours 11

Culture & Patrimoine

La culture accessible en ligne 12

L'année de la bande dessinée 12

D'une médiathèque
vers une ludothèque 13

Appel aux bénévoles 13

Expression 14

Vie de la commune

Calendrier des animations 15

Informations pratiques 16

LE CÉTEAU N° 26
HIVER 2020-21

Directeur de la publication :
Pascal Prigent

Rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Mairie de Pont-de-Buis
lès Quimerc'h,
Christophe Stewart,
Freepik

Réalisation :
GéDéZ'ailes
Communication

Impression :
Cloître Imprimeur

PEFC 10-31-1238

Le mot du maire

« Sur les sentiers éveillés
Sur les routes déployées
Sur les places qui débordent
J'écris ton nom »

Tandis que je m'apprête à arpenter une partie de notre belle commune, dans le temps et l'espace limités par l'État - la crise sanitaire perdure - , ces mots de Paul Eluard résonnent en moi et confirment mon attachement indéfectible aux libertés, quelles qu'elles soient. Lorsque ce grand poète Résistant écrit Liberté en 1942 , l'occupation nazie est hélas à son apogée, la France est une sombre dictature et les privations sont multiples.

Aujourd'hui, le contexte est bien sûr différent : nous sommes en démocratie, la Ve République nous rassemble...mais les temps sont durs, vous ne trouvez pas ?

La Covid-19 est passée par là. Nous la combattons comme nous pouvons et nous ne remercierons jamais assez le personnel soignant, dont la mission et la vocation sont la santé de tous les habitants, sans exception. Parmi eux, j'ai une pensée particulière pour les résidents de l'EHPAD de Kerval, pour leurs familles et pour tout le personnel qui s'en occupe sans relâche. La lutte contre le coronavirus et contre toutes les maladies n'est pas le seul combat que nous menons car notre Liberté est clairement menacée par les fanatismes, qu'ils soient religieux ou politiques.

Récemment, des attentats terroristes ont frappé des hommes et des femmes libres. L'un enseignait les valeurs de la République au sein d'un collège des Yvelines, les autres pratiquaient leur liberté de culte dans une basilique niçoise. Souillée par le sang de ces victimes de la barbarie, la Liberté résistera si chacun refuse de céder aux sirènes de l'extrémisme, si chacun ne sombre pas dans les pires des obscurantismes.

Liberté, Egalité, Fraternité...mais aussi Laïcité : quatre mots et quatre valeurs indissociables en France, pays des Lumières.

Au moment où je vous écris ces quelques mots, nous sommes justement sur le point de célébrer les 115 ans de la fameuse loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'État. La République assure la liberté de conscience, aucune religion n'est privilégiée. La laïcité est affirmée, légalisée, légitimée et inscrite dans le marbre de la Constitution depuis 1958. Nous y sommes très attachés car, si elle est bien respectée, la laïcité permet la tolérance.

Le débat, l'esprit critique et la liberté d'expression ont tous leur place, du moment qu'il n'y ait ni diffamation, ni incitation à la haine, ni trouble à l'ordre public. L'état de droit garantit ces libertés, qu'il faut toujours entretenir car rien n'est jamais acquis. Soyons toujours vigilants : lorsque nous retrouverons des jours meilleurs, quand l'état d'urgence s'effacera devant l'« état normal », j'espère que certaines de nos libertés aujourd'hui mises en sommeil seront pleinement retrouvées.

En attendant, les élus et le personnel communal ont, sur plusieurs sujets, des « choses à vous dire ». Donc, bonne lecture et surtout très belle année 2021.

Bloavez mad !
Prenez soin de vous.

Le Maire,
Pascal Prigent

Citykomi : un nouvel outil d'information

L'actualité de votre commune sur smartphone

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie de Pont-de-Buis Lès Quimerc'h vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Pont-de-Buis Lès Quimerc'h directement sur votre smartphone ou tablette. Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

Une application utile et bienveillante

Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités. Depuis 2015, ce sont près de 300 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®.

Sans pub et sans collecter aucune coordonnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Plus d'informations sur www.pontdebuislesquimerch.fr ou au 02 98 73 04 38.

Comment sont réalisés les bulletins municipaux ?

Vous avez reçu en novembre dernier un petit céteau dans lequel la plupart des manifestations annoncées étaient annulées.

Pourquoi n'avons-nous pas actualisé les informations avant de vous le distribuer ?

Pour que vous receviez le bulletin la première semaine du mois, il doit être à la poste le 20 du mois précédent et chez l'imprimeur le 10 ! Sa conception est donc débutée plus d'un mois avant sa parution.

Pas de petit céteau en janvier-février 2021

Les mois de janvier et février sont habituellement des mois durant lesquels les manifestations et évènements sont moins nombreux.

Cette tendance est plus forte encore cette année du fait du contexte sanitaire.

La municipalité à donc fait le choix, en ce début d'année, de vous offrir 16 pages de Céteau et de supprimer le traditionnel « Petit céteau » détachable.

Le prochain « Petit céteau » paraîtra au début du mois de mars, avec, nous l'espérons, une multitude de festivités à partager ensemble.

Outre le Céteau et Citykomi, retrouvez régulièrement des informations utiles sur :

Le Petit Céteau

Le site internet :
www.pontdebuislesquimerch.fr

Facebook :
Commune de Pont-de-Buis
lès Quimerc'h

Les panneaux
lumineux

Gestion de la covid : hier, aujourd'hui et demain .

L'année 2020 a été marquée par deux confinements liés à la crise sanitaire mondiale. La liberté d'aller et venir nous a été restreinte, notre vie sociale a été réduite à néant ou presque et notre accès à l'éducation, la culture et même au travail a été rendu difficile. Il a fallu faire front et s'adapter. Comment les habitants et les services de la commune ont réagi face à la crise ?

A la maison

Seul(e), en famille ou en couple, notre quotidien a été chamboulé. Il n'était plus possible de retrouver ses amis, sa famille, de se défouler en pratiquant un sport, une activité en club… Les couples et familles ont dû apprendre à vivre ensemble 24 h/24, à faire l'école à la maison tout en travaillant à distance, à partager leur week-end et à s'occuper tout en restant à domicile... Une sacrée organisation qui a pu parfois mettre les nerfs de tous à rude épreuve mais qui a aussi permis de se retrouver.

Une habitante de la commune, mère de 3 enfants de 6, 8 et 14 ans nous raconte son confinement :
« Après une première semaine de sidération, nous nous sommes organisés et équipés (ordinateur supplémentaire, casque, micro, encre…). Nous l'avons finalement bien vécu. Nous avons réappris à prendre le temps : de construire des cabanes, d'échanger avec nos voisins, de cuisiner. Les premiers jours les enfants se plaignaient « C'est meilleur à la cantine », puis ils m'ont offert mon premier livre de cuisine… Depuis, malgré le déconfinement, nos habitudes alimentaires ont complètement changé ! De ne plus entendre les voitures a aussi été un vrai plaisir. »

Foyers et personnes vulnérables

Les confinements successifs ont aggravé la situation financière de nombreux foyers déjà fragiles avant la crise et une augmentation des violences intra-familiales a été constatée.

Au plus proche des habitants, le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, rattaché à la mairie, a pour rôle d'appliquer la politique sociale de la commune, d'écouter, soutenir, accompagner et aider les habitants dans leurs démarches administratives, de répondre aux besoins des administrés et/ou de les orienter vers les structures sociales compétentes du territoire.

Pendant le confinement le service a recensé les personnes vulnérables, actionné des dispositifs d'urgence pour les foyers en difficulté. De ce fait, la subvention allouée par la commune au CCAS a été augmentée en 2020.

Pour venir en aide à ces personnes fragiles, ne pouvant parfois pas se déplacer, une liste de bénévoles, prêts à livrer les courses et autres denrées, a été établie en mairie. Merci à tous les volontaires pour cet élan de solidarité si précieux !

Le travail du CCAS est complété par celui des assistantes sociales présentes dans les CDAS, Centres Départementaux d'Action Sociale. Quatre assistantes sociales interviennent sur RDV à la Maison de l'Enfance Baradozic. Elles reçoivent les citoyens rencontrant des difficultés au quotidien : mobilité, logement, emploi, santé, handicap, violences… et facilitent l'accès aux droits de chacun. N'hésitez pas à les contacter.

Les aînés

A la maison ou en EHPAD, 2020 a été pour beaucoup de nos aînés synonyme de solitude. Ils sont sans doute l'une des tranches de la population qui en a le plus souffert.

Pour soutenir ces personnes et leur entourage il existe le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination à destination des personnes de 60 ans et plus. Une coordinatrice et une psychologue rencontrent les personnes et leurs proches, les conseillent et accompagnent sur de nombreux sujets comme le vieillissement, le handicap, la perte d'autonomie et l'aide aux aidants. N'hésitez pas à les contacter.

Bien que cela ne compense pas le fait de se retrouver, la mairie a souhaité apporter un peu de chaleur dans les foyers de nos seniors. Le traditionnel colis des aînés a été offert à une plus large population. Au total ce ne sont pas moins de 193 colis individuels, 61 colis pour des couples et 38 colis aux aînés de la commune en EHPAD (Kerval, Châteaulin, Pleyben et le Faou) qui ont été distribués !

A l'intérieur, des chocolats de chez Jérémy Alix, des crêpes de la Crêperie La Fontaine, du pâté de campagne de chez Grouik Grouik Gourmand et d'autres produits locaux achetés à Casino.

De quoi réjouir les palais de nos aînés et soutenir les commerçants locaux.

Contacts :
CCAS de Pont-de-Buis Lès Quimerc'h
02 98 73 04 38
ccas-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

CDAS Châteaulin-Crozon-Aulne Maritime
02 98 86 00 44

Le CLIC - Centre Hospitalier
4 rue Théodore Botrel · 29160 CROZON
02 98 16 67 05

A l'école

Les écoles, collèges et lycées ont fermé leurs portes le 16 mars 2020. Certains élèves ont pu retourner étudier courant mai alors que d'autres ont dû attendre septembre. Deux rentrées très particulières accompagnées d'un protocole sanitaire contraignant.

Pour répondre aux nouvelles mesures d'hygiène imposées, la mairie a installé en mai 12 nouveaux points d'eau dans les écoles Lucie Aubrac et Josette et Jean Cornec.

De nouveaux points d'eau pour mieux respecter les mesures d'hygiène

Isabelle, directrice de l'école de Quimerc'h, en charge des CM1-CM2, nous partage son ressenti sur la rentrée de septembre : *« J'étais plutôt sereine, l'école est grande, il y a 3 bâtiments distincts, ce qui évite les brassages. Les effectifs sont idéaux et les classes spacieuses. Les familles nous ont fait confiance et ont respecté les consignes et ça c'est important. J'ai tout de même hâte que les enfants puissent tirer leur masque, je les trouve plus fatigués que d'habitude ».*

Au travail : soutien à nos commerçants

Certains d'entre vous sont passés en télétravail, chômage partiel, ou ont pu continuer à travailler « normalement ». Malheureusement, d'autres, commerçants, chefs d'entreprise, ont dû cesser totalement leur activité.

L'équipe municipale tient à témoigner son soutien à tous ces commerçants et plus particulièrement aux professionnels du tourisme, du loisir et du bien-être, aux restaurateurs et gestionnaires de bar et discothèque de la commune.

Elle invite la population, dès que cela sera possible, à soutenir les commerçants en consommant biens et services localement.

Le coût pour la collectivité

Pour faire face à la Covid, la mairie a acheté : masques, gel, lavabos, lave-linge, sèche-linge, tenues de travail, vestiaires spécifiques, plexiglass,...pour un coût de 39 000€ (Aide de l'état de 3 500€).

Concernant les ressources humaines, 700 heures supplémentaires ont été réalisées pour un montant de 11 670€ (nettoyage, encadrement des enfants..). La fermeture des services, a entraîné une dépense de 247 646€ pour des heures non effectuées (le chômage partiel n'étant pas applicable aux agents des services publics).

Coût supplémentaire
47 170 €
non inscrit au budget annuel

Fiche métier : Agent de propreté

Connaissez-vous Lydie, Anne-Lise, Chrystelle, Stéphanie, Catherine, Kenza, Cassandra, Christine, Véronique…?

Elles sont toutes agents de la commune et ont en charge, entre autres, le ménage dans les écoles et bâtiments communaux. Tri et évacuation des déchets courants, contrôle de l'état de propreté des locaux, entretien courant et rangement du matériel utilisé… le travail ne manque pas. Elles commencent tôt, lorsque les locaux sont inoccupés, et terminent parfois très tard.

Toute l'année, et plus encore ces derniers mois, elles se sont montrées indispensables au bon fonctionnement de la collectivité. Sans elles nous ne pourrions pas travailler, étudier, profiter des espaces communs mis à disposition par la mairie.

Alors… merci à elles !

Une partie de l'équipe

Entretien des lieux publics : un avenir plus écologique

Depuis le 1er janvier 2017 la loi Labbé interdit l'utilisation de certains produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries, dans l'ensemble des espaces ouverts aux publics.

Au regard de leurs effets sur l'écosystème (environnement, eau, biodiversité) et la santé humaine, plus encore celle de nos agents des services techniques, nous nous devons de respecter cette loi.

Le non recours à ces produits induit la pousse d'une flore spontanée, de «mauvaises» herbes, qui colonisent les caniveaux, les interstices des trottoirs… Certains citoyens apprécient cette végétation et d'autres y voient là un défaut d'entretien. Cette gestion nouvelle des espaces publics nous invite tous à réfléchir au regard que l'on porte sur ce qui est beau, propre, bien entretenu ou non, sur la place de la nature dans la ville.

Que fait-on alors ? Cette gestion nouvelle, pousse les services techniques, à redoubler d'effort, l'arrachage manuel étant désormais l'unique entretien autorisé. Le désherbage des trottoirs est désormais la tâche principale d'un des agents au service des espaces verts, Jean-Yves, qui effectue un travail remarquable. Afin de compléter ce travail manuel, la collectivité a également investi dans une balayeuse aspiratrice.

La balayeuse

Le chantier citoyen au cimetière de Pont-de-Buis

L'entretien de la voirie ne peut-être assuré seulement par les agents communaux. Tout propriétaire, dont le bien est riverain à une voie publique, est tenu de désherber manuellement ses pieds de mur, de haies. Nous saluons les citoyens qui s'y appliquent déjà et invitons les autres à s'y mettre.

La bonne tenue des trois cimetières de la commune est garantie par l'entreprise d'insertion «Etudes et Chantiers» de Châteaulin. Afin de parfaire ce travail, la nouvelle équipe municipale a souhaité associer la population. Des chantiers participatifs ont eu lieux le 12 septembre, le 3 octobre et le 17 octobre 2020 dans les différents cimetières de la commune. En plus de passer un moment convivial, ces chantiers ont permis à la vingtaine de participants de découvrir des pans de notre patrimoine, souvent méconnus.

Il ne faudrait pas s'arrêter en si bon chemin ! Pour 2021, plusieurs idées nouvelles ont été émises : la végétalisation des cimetières, le nettoyage participatif de la commune par quartier, ... Rien n'est encore arrêté et l'équipe municipale est ouverte à toute idée nouvelle.

Portrait : Jean Le Gall

Qui n'a jamais croisé Jean Le Gall alias "Jean-Jean" et son fidèle compagnon à quatre pattes « Pepsy » au bourg de Quimerc'h ?

Cet habitant n'a pas attendu les chantiers citoyens pour donner de son temps et de son énergie au service de la commune. On le rencontre souvent à Kerval, au terrain de pétanque ou encore aux abords de la rue Albert Louppe. Toujours un outil à la main, « Je m'occupe » dit-il !

Beau passe-temps que celui de rendre accessible le jardin de Kerval aux enfants de l'école Josette et Jean Cornec ainsi qu'aux promeneurs. Et à l'automne, ce sont les boulistes qui ont le plaisir de retrouver leur terrain de pétanque propre, débarrassé de toutes feuilles, après le passage de monsieur Le Gall.

Jean Le Gall

L'équipe municipale le remercie vivement, et rappelle aussi le travail remarquable qu'effectuent les bénévoles de l'association « Sites et monuments ». Toute l'année, eux aussi, donnent de leur temps et entretiennent les abords des églises, chapelles, monuments… ainsi que les sentiers de randonnées.

Des produits ménagers « fait maison » à Baradozic

Depuis la rentrée de septembre, la maison de l'enfance Baradozic a mis en place un nettoyage écologique au multi-accueil. La collectivité a entrepris ce développement sous l'impulsion des agents de la crèche, afin de préserver la santé des enfants et des professionnels, limiter l'impact environnemental et diminuer le budget « produits ménagers » (gain estimé d'environ 30%). Toute l'équipe de Baradozic a reçu une formation sur : la pollution de l'air et sa réglementation, les risques chimiques, l'entretien écologique des locaux, le matériel nécessaire et la fabrication de produits ménagers « maison ».

Désormais la majorité des produits utilisés sont fabriqués sur place : nettoyant multi-usages, savons pour les mains, nettoyant sols… Ces recettes ont été proposées par une chimiste et ont été testées en résistance à la COVID. Ce processus est amené à se déployer sur d'autres établissements, et dans d'autres services de la commune et plus particulièrement dans les écoles.

Et si vous aussi vous vous laissiez tenter par le spray multi-usage, écologique, économique et fait maison ?

La formation

La recette du spray multi-usages

Mettre le vinaigre, l'eau froide et le savon noir dans le récipient. Si le savon noir est très épais, il peut être nécessaire de chauffer l'eau pour faciliter sa dissolution, dans ce cas la dissolution sera faite en premier, l'ajout du vinaigre en dernier. Mélanger vigoureusement, c'est prêt ! Mettre dans un pulvérisateur propre.

Utilisation :

Sur toute surface lisse : bois, lino, faïence, vitre, plastique, inox, miroirs… Pour l'action désinfectante sur le coronavirus et les autres germes attendre 5 minutes pour rincer la surface avec une microfibre humide. Il se conserve une semaine à l'abri de la chaleur (inférieur à 30°C).

Pour aller plus loin…

La collectivité a également fait l'acquisition de deux nettoyeurs-vapeur pour toutes surfaces, limitant l'usage à quasiment aucun produit (l'un pour Baradozic et l'autre pour l'EHPAD).

Le multi-accueil s'est également équipé de linge lavable (lingettes, essuie-mains, langes..) réduisant ainsi au maximum le papier à usage unique.

Pour l'entretien de la pelouse du stade du Drenit, la commune s'est dotée d'un « aérateur-peigne ». Il s'agit d'un outil de désherbage alternatif au désherbage chimique. D'une valeur de 7740 euros, il a été subventionné à hauteur 1800 euros par le Conseil Régional de Bretagne.

Le nettoyeur vapeur

Zoom sur l'eau

Quatre jours durant, du 22 au 26 août, nous avons été privés d'eau potable, l'eau du robinet étant impropre à la consommation suite à la pollution de l'Aulne. Une seconde pollution de l'eau qui n'a pas touché les foyers a été constatée et maîtrisée le 20 septembre dernier.

Suite à cela, Pascal Prigent s'est adressé à vous et s'est engagé à :

> Vous tenir informé de la qualité de l'eau potable mais aussi de ses sources d'approvisionnement. « En toute transparence, clair comme de l'eau de roche ». Chose faite dans l'article suivant.

> Mettre en place un système d'alerte lorsque la sécurité des habitants est menacée.

Ce système est d'ores et déjà en place et présenté en page 3 : «Citykomi, un nouveau système d'information».

(Les autres canaux de communication seront eux aussi utilisés dans ce cas).

Comment l'eau potable arrive-t-elle dans les foyers de la commune ?

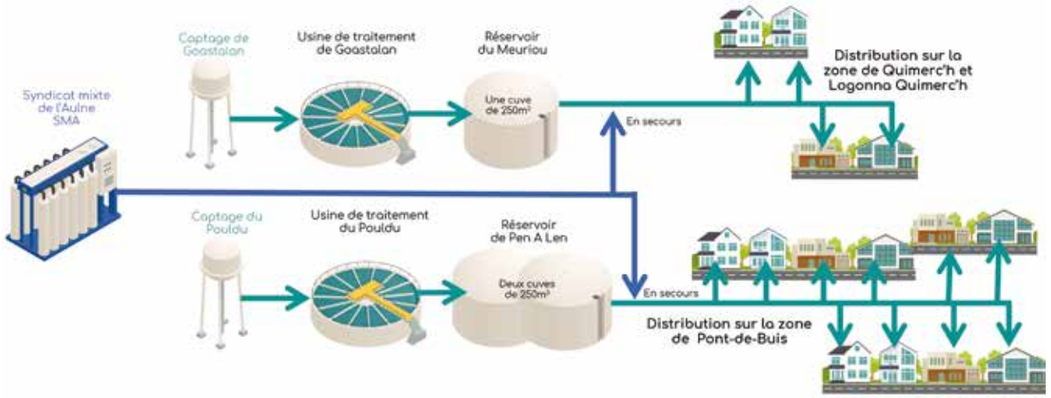

Comme le montre le schéma, l'eau consommée par les habitants de la commune provient de trois endroits distincts :

> Le captage du Pouldu, situé au sud de la commune.

> Le captage de Goastalan, situé au nord de la commune.

> Le syndicat mixte de l'Aulne (SMA), hors commune.

Les captages communaux représentent 80 % de la consommation alors que le SMA nous apporte les 20 % manquants.

Pourquoi alors avons-nous été pollués ?

Les captages puisent dans les nappes phréatiques souterraines. En été, le niveau de ces nappes baisse et pour compenser il y a plus d'eau provenant du SMA qui entre dans le réseau, d'où la pollution du mois d'août dernier (principe de précaution).

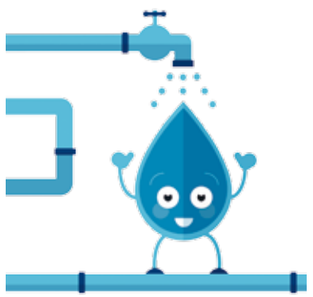

Information importante

A compter du 1er janvier 2021, l'exploitation du réseau de distribution et toutes les missions afférentes (relève des compteurs, interventions quotidiennes chez les abonnés, facturation…) seront assurées par le service de l'eau de la CCPCAM. Une communication a été faite début décembre et chaque abonné a reçu un courrier d'information complet. En cas d'urgence technique en dehors des heures d'ouverture des bureaux, le numéro à appeler est indiqué sur le répondeur de la Communauté de Communes (02 98 27 24 76).

Pour plus d'informations rendez-vous sur : www.comcom-crozon.com/environnement/eau/

Assainissement : ce qui a changé

Le SPANC (service public d'assainissement non collectif)

Depuis le 1er janvier 2021, la redevance du SPANC est supprimée. Les prestations seront directement à la charge de l'usager. Le règlement concernant les assainissements non collectifs est disponible sur le site de la commune, rubrique « la municipalité », puis « assainissement non collectif ».

La PAC (participation pour assainissement collectif)

Depuis le 12 novembre dernier, un règlement régit les conditions d'utilisation et les obligations d'accès au service de l'assainissement collectif.

Le règlement est consultable sur le site internet de la commune.

TPAE est le prestataire choisi pour les contrôles pour l'assainissement non collectif et collectif.

Les tarifs des différentes prestations sont votés annuellement et consultables sur internet.

Connaissez-vous les cours d'eau de la commune ?

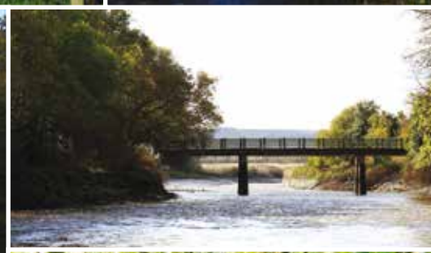
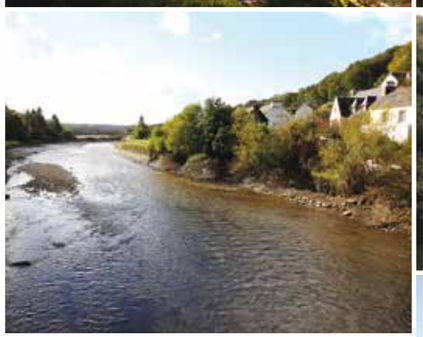
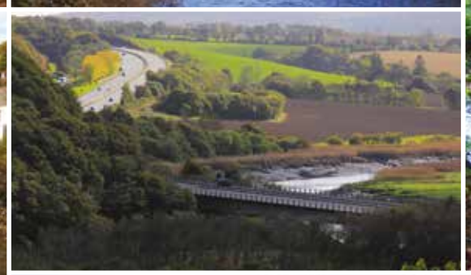

340 élèves sur la commune

La rentrée des classes a eu lieu le 1er septembre 2020. Ce matin-là, se sont présentés : 71 maternelles à l'école Park Gwenn, 147 primaires à l'école Lucie Aubrac et 122 élèves à l'école Josette et Jean Cornec. Même dans ce contexte particulier, les enfants étaient ravis de se retrouver, peut-être même plus encore que les années passées !

Jamais sans la maison de l'enfance : Baradozic et ses équipes

La maison de l'enfance Baradozic est un équipement de proximité, porté par la commune Pont-de-Buis Lès Quimerc'h, visant à proposer des services, des modes de gardes et des projets adaptés aux besoins des enfants de 0 à 17 ans et de leur famille. Plus de 500 enfants fréquentent la structure chaque année. L'équipe est pluridisciplinaire et se compose d'une vingtaine de professionnels qualifiés dans les domaines du social, de la petite enfance et de l'animation.

En constante évolution, ces services travaillent avec de nombreux partenaires et proposent une multitude d'actions qui ont pour but de répondre aux attentes des habitants de la commune. Voici une présentation succincte de leur travail.

Le coût de fonctionnement des services à destination des 0-17ans représente près de **40 %** du budget communal.

Un projet au service du territoire

Un projet porté par des élus.
Une convention partenariale signée entre les communes de Pont-de-Buis Lès Quimerc'h, Rosnoën et du Faou permet l'égal accès aux familles.

Un riche travail en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire : CAF, CDAS, PMI, PLIE, mission locale, communauté de communes, établissements scolaires…

Un projet d'établissement axé sur la prise en charge de tous les publics et l'accompagnement à la parentalité.
Une approche sociale et transversale des besoins des familles pour une action adaptée.

Des passerelles entre tous les services, pour une qualité d'accueil et une continuité de service permanente :
MAC/RAM - MAC/ALSH
RAM/MAC/ECOLES
ALSH/ESPACE JEUNES

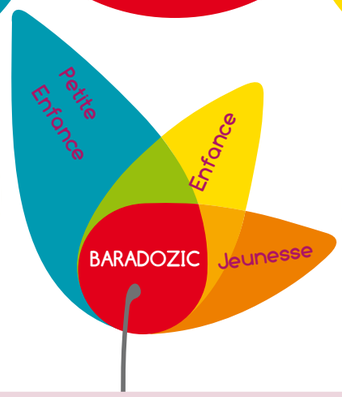

Des actions d'envergure pour rencontrer les publics et être au cœur de leurs besoins, faire rayonner la structure et son action :
Fêtes de maison de l'enfance, spectacles, actions partenariales, conférences, café des parents, fêtes des parents, matinées d'éveil…

Gros plan sur l'éveil au Breton

Anjela Quéré intervient 2 heures tous les 15 jours à Baradozic. A travers le jeu et l'éveil corporel elle transmet aux tout-petits la langue bretonne. Elle est membre de Mervent, association qui propose un apprentissage de la langue bretonne, allant de la formation professionnelle aux ateliers pour 0-3 ans. Cet éveil au breton pousse les enfants à s'ouvrir sur le monde, et facilite par la suite l'apprentissage de manière générale et plus encore celui des autres langues.

Anjela Quéré transmet le Breton aux tout-petits.

Elle vous propose un poème pour l'année nouvelle (kalanna) :

Bloavezh mad
da ma mamm, da ma zad,
da holl dud an ti,
d'ar c'hazh, ha d'ar c'hi

Témoignage : Yann, jeune sauveteur d'un jour

Le 28 juin 2020 au 4 route de la Forêt, les Plougonven-Lastennet passent un dimanche en famille. Eric, Sonia, leurs fils Yann, 15 ans, et Heol, 12 ans accueillent Nathalie, la sœur d'Eric, et son mari, Eric également, venus de Plounéour-Ménez. L'oncle Eric, parfois sujet à des problèmes respiratoires, n'est pas très en forme aujourd'hui. Il préfère prendre l'air et s'asseoir à la terrasse.

Yann, son filleul, raconte :

« Nous allions très souvent le voir dehors, pas rassurés, en pensant qu'il serait peut être mieux à l'hôpital. A 17 heures, mon frère Heol, qui allait quitter la maison, décide d'aller lui dire au revoir. Il trouve Eric allongé par terre et nous alerte. Très vite, nous comprenons qu'il est tombé suite à un malaise. Tout se passe très rapidement mais nous avons l'impression que cela dure une éternité. Pour ne rien arranger, mon père ne risque pas nous aider : il est alité car il vient de se casser le fémur une semaine plus tôt…

Nous savons que l'heure est grave.

J'ai appelé le SAMU, j'ai échangé avec eux, répondu à leurs questions.

Puis j'ai couru jusqu'au défibrillateur (ma mère effectuant des gestes de premier secours pendant ma courte absence) situé en bas de chez moi, sur le mur de la Maison pour Tous de Quimerc'h. J'ai bien suivi les instructions, j'ai mis les électrodes. Le boîtier a sonné, ce qui a permis d'alerter le quartier. Une voisine aide-soignante, Céline Héron, et une automobiliste qui s'est arrêtée spécialement, Audrey Bihan, ont effectué les massages cardiaques. Des voisins nous ont aidés. La solidarité était réelle. J'ai rappelé le 15, j'ai su que les pompiers étaient prévenus.

Eric a été sauvé, le SAMU et les pompiers ont bien pris le relais. Mon parrain a été mis sous oxygène, puis en coma artificiel. Il est allé à l'hôpital. Aujourd'hui, ça va mieux, il n'a pas de séquelles apparentes, même s'il fatigue vite et ne travaille plus.

De cette expérience, je retiens deux choses : les défibrillateurs sont indispensables – sans celui de la MPT mon parrain ne serait plus là – et les formations sur les premiers secours (PSC1) devraient être obligatoires pour les collégiens. C'était prévu dans mon collège (Saint-Louis à Châteaulin) mais le coronavirus a tout annulé. J'ai pu me débrouiller sans formation mais j'aurais fait encore mieux avec, notamment les massages cardiaques. »

Où trouver un défibrillateur sur la commune ?

Cinq défibrillateurs sont présents sur notre commune, ils sont sur les murs extérieurs des bâtiments suivants :

- La mairie
- La MPT de Quimerc'h
- La halle des sports Jean Poudoulec
- L'espace F. Mitterrand
- Le stade du Drénit

Yann nous indique le défibrillateur situé sur la Maison pour Tous de Quimerc'h.

Les formations aux gestes de premiers secours

Trois agents sont «Sauveteur Secouriste du Travail » (SST). Régulièrement formés, leur rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention au sein des services de la mairie.

Plusieurs autres agents municipaux ont suivi une formation aux gestes de premiers secours appelée : Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Cette initiation doit permettre aux agents de savoir alerter et réagir face à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, coupures, plaies, brûlures, hémorragies, obstruction des voies aériennes… D'ici fin 2021, l'objectif est que 80 % des agents communaux soient formés aux gestes de premiers secours.

A l'école, au collège, au lycée, au travail, lors de votre JDC, de votre service militaire, peut-être avez-vous profité d'une formation aux gestes de premiers secours ?

Si vous souhaitez renouveler cette expérience ou en apprendre d'avantage plusieurs formations sont possibles. Les formations initiales de type « Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) » sont proposées régulièrement par les pompiers, la Croix Rouge… Elles peuvent être gratuites ou payantes, mais dans ce cas une prise en charge par votre employeur dans le cadre de votre compte personnel de formation (CPF) est possible. Alors n'hésitez plus, formez-vous !

Si vous souhaitez aborder la question des premiers secours avec les plus jeunes, la médiathèque vous propose Le petit livre des gestes qui sauvent réalisé en partenariat avec le SAMU.

L'ouvrage propose des conseils simples et des dessins explicatifs mettant en scène toute la famille pour apprendre aux enfants à réagir et porter secours en cas d'urgence. Indispensable pour limiter l'état de panique le jour où ça arrive en vrai !

La culture accessible en ligne

L'exposition « Le manoir du Bot », a été réalisée à l'occasion des journées européennes du patrimoine 2020.

À travers neuf panneaux, elle retrace l'histoire de ce manoir privé, dont l'origine est attestée dès le XVe siècle. Les évolutions architecturales du bâtiment y sont décrites ainsi que le passé de ses illustres occupants qui ont contribué à façonner l'histoire de Pont-de-Buis lès Quimerc'h. L'exposition devait être visible jusqu'au 4 décembre à la médiathèque Youenn Gwernig. Malheureusement, l'établissement a dû fermer ses portes.

Néanmoins, pas question de garder ce travail dans les réserves ! La mairie a fait le nécessaire pour rendre l'exposition visible et téléchargeable en ligne, assurant ainsi un accès à la culture.

L'exposition

Pour découvrir les moindres secrets du manoir et de ses illustres occupants, rendez-vous sur le site de la mairie, rubrique : *la commune > histoire > manoirs-et-familles.*

Dans la même optique, un parcours « Sur les traces des Conen de Saint-Luc » est téléchargeable dans la rubrique : *Culture > Randonnées et balades.*

Il offre la possibilité de partir le temps d'une balade à la découverte des vestiges et traditions laissés par la famille Conen de Saint-Luc dans le bourg de Quimerc'h.

Des pauses patrimoniales, riches et variées, ponctuent la promenade : Les rosières, l'arrivée de l'eau à Quimerc'h...

À noter, une belle côte donne accès à la chapelle funéraire de la famille et au calvaire du vieux bourg. De quoi nourrir le corps et l'esprit.

Téléchargez, prêt, partez !

L'année de la bande dessinée, du 9e art

L'année 2020 était l'année de la BD. À cette occasion, en mars dernier, nous avions reçu Gaétan Nocq, auteur du « Rapport W ». Malheureusement la Covid 19 a mis fin aux festivités.

Le ministre de la culture a donc décidé de prolonger l'évènement en 2021. La médiathèque a saisi l'occasion pour accroître sa collection de BD, aussi bien pour les petits que pour les grands. Les séries ont été complétées, les collections de mangas et de comics enrichies et de nouveaux auteurs sont venus étoffer le fonds.

Pour marquer le coup, l'espace BD adulte est en cours de réaménagement. Plus douillet, la signalétique est réétudiée afin d'orienter au mieux les usagers.

Il n'attendra plus que les lecteurs !

Le saviez-vous ?

La bande dessinée est le secteur du livre qui connait la plus forte croissance ces dernières années ! En 2019 les ventes ont augmenté de 11,8 % (+ 0,68 % seulement pour les romans).

Elle touche tous les âges, et tous les domaines. Elle peut-être pure fiction, récit ou encore historique. La BD est devenue un outil d'apprentissage (ma première BD : *Pépère le chat*, de Ronan Badel), d'enseignement (*La grande muraille de Chine* de Fabrice Erre) et même un moyen d'expression politique (*Algues vertes : l'histoire interdite*, d'Inès Léraud).

Si *Le Horla* de Maupassant, L'étranger ou *Le premier homme* d'Albert Camus vous semblaient inaccessibles, tentez les adaptations en bande dessinée !

D'une médiathèque vers une ludothèque

La ludothèque favorise l'expérimentation, la socialisation, l'éducation, l'intégration, l'appropriation de la culture et le développement du lien parents/enfants, grands-parents/enfants. Une ludothèque sur la commune serait un nouveau service à la population, ainsi qu'un atout majeur pour la communauté de commune qui ne compte à ce jour qu'un établissement de ce type.

Ce projet, était annoncé dans le programme électoral de la municipalité en place :

« Nous nous devons d'offrir à nos concitoyens de nombreux moyens de s'épanouir à travers la culture. La médiathèque Youenn Gwernig en offre vraiment la possibilité […]. Nous saurons aller plus loin avec ce haut-lieu culturel, en renforçant son intégration dans les différentes manifestations […] en y intégrant un fonds «Dys »… ***Une ludothèque sera également la bienvenue pour compléter idéalement l'offre existante. »***

Dès 2021, les élus et les agents des différents services, travailleront ensemble afin d'ouvrir au sein de la médiathèque un espace « ludothèque » qui proposera à la population :

> Un accès libre aux jeux sur place
> Le prêt des jeux et jouets
> Des manifestations et la création d'animations thématiques autour du jeu et du jouet
> Des conseils et informations sur les jeux, jouets et la mise en jeu.

C'est un projet d'envergure, sur plusieurs années, pour lequel toutes les personnes souhaitant s'investir sont les bienvenues.

La médiathèque Youenn Gwernig : une future ludothèque ?

« Jouer, ce n'est pas tendre vers un but précis, mais s'ouvrir à l'inattendu. »

Patrice Huerre

Mise en place d'un cliquer et emporter

Le second confinement a poussé l'équipe de la médiathèque à innover.
Afin de maintenir un service à l'usager pendant le confinement, la structure propose depuis début novembre un système de « cliquer et emporter ». Bien que la médiathèque ait rouvert ses portes, cet outil reste effectif. Si vous êtes une personne à risque, nous vous conseillons vivement de l'utiliser.

Pour ce faire, rien de plus simple. Réservez les ouvrages, livres, cd, dvd, souhaités en ligne (www.mediatheque-pontdebuislesquimerch.fr), par téléphone (02 98 26 94 83) et ou par mail (mediatheque@pontdebuislesquimerch.fr). Une fois votre commande prête vous serez invités (par mail ou téléphone) à réserver un créneau de retrait aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Vous pourrez ensuite venir à l'horaire choisi retirer votre commande rapidement et en toute sécurité.

Pour information : malgré la fin du confinement, la médiathèque a souhaité maintenir un système de quarantaine. Lorsque vous ramenez des livres, ceux-ci sont mis en quarantaine 3 jours avant d'être remis en rayon.

Les animations à venir

Dès que le contexte sanitaire le permettra, l'accueil des classes et les animations pour le public reprendront à la médiathèque, à savoir :

> Les bébés lecteurs (lectures pour les 0-3 ans), chaque 1er mercredi du mois à 10h30.
> L'heure du conte (lectures pour les 4-10 ans), tous les 3e mercredi du mois à 10h30.
> Les rencontres, conférences, projections…

Appel aux bénévoles

Le service culturel de la mairie compte deux agents. Leurs missions : promouvoir le patrimoine de la commune, rendre la culture accessible à tous par le biais de concerts, conférences, rencontres et animations variées et assurer le bon fonctionnement de la médiathèque.

En effet, nous avons la chance de disposer sur notre commune de l'une des plus grandes et des plus riches médiathèques du territoire. Afin de faire vivre ce lieu, de l'animer, de proposer aux usagers des conseils avisés, et toujours plus de documents de qualité, répondant à leurs attentes, les agents seraient ravis d'accueillir dans leur équipe des bénévoles.

Alors si vous avez du temps, l'envie de découvrir le fonctionnement de la structure, de prendre part aux tâches quotidiennes, de partager votre passion pour la lecture, le cinéma ou encore la musique, contactez-nous au 02 98 26 94 83 ou venez nous rencontrer à la médiathèque !

Majorité

L'année 2020 laissera, pour tout le monde, petits et grands, une trace indélébile dans nos mémoires : la pandémie de COVID 19 a ébranlé nos vies, nos quotidiens. Si individuellement chacun(e) a pu trouver son rythme, a pu se réapproprier le cours normal de sa vie, elle nous a demandé des efforts permanents pour continuer à agir. Pour la municipalité, elle a mis à rude épreuve nos capacités d'adaptation pour continuer à répondre à nos missions et vous offrir un service de qualité. Alors que retenir de tout ça ? La nécessité vitale et l'importance des liens humains et des moments de partage. Et c'est pourquoi, nous continuerons à proposer des espaces d'échange pour les différents âges : espace parents – enfants à Baradozic, les colis distribués pour nos aîné.es, le foyer des jeunes, l'accès à nos salles pour toutes les activités sportives et culturelles... La proposition de chantiers citoyens pour nettoyer nos cimetières et le concours participatif de décorations de noël sont des encouragements, des invitations à se retrouver autour de projets communs d'embellissement de notre cadre de vie. Alors bye-bye 2020 !!

Opposition

En ce début d'année, notre groupe de l'opposition vient vous souhaiter ses voeux.

Nous espérons que malgré les contraintes sanitaires, vous avez passé de bonnes fêtes, et nous vous souhaitons une bonne année 2021.

Que chacun retrouve une vie plus normale en cette nouvelle année.

Nous pensons à tous ceux que les confinements successifs auront mis en difficultés, les personnes isolées, les petits commerçants, les artisans, les indépendants…

Nous sommes à votre écoute pour remonter vos remarques.

Suite aux différentes incivilités qu'a pu connaitre notre commune, nous avons évoqué, lors d'un conseil municipal, la possibilité d'installer des caméras afin de sécuriser certains lieux publics.

Nous avons également évoqué l'entretien de la voirie et des chemins de remembrement.

Union pour le renouveau
à Pont-de-Buis les Quimerc'h

La politique locale de l'Habitat

La communauté de commune est en charge de la « Politique Locale de l'Habitat ». Dans ce but, elle élabore actuellement son document stratégique de programmation en collaboration avec ses partenaires (Etat, ANAH, ADEME, CD 29, bailleurs sociaux, ADIL, CAUE, Soliha…). Ce programme sera validé en avril pour une application dès l'été prochain.

D'ores et déjà, elle propose un accompagnement, des conseils et des aides financières à destination de ses administrés. Des permanences sont assurées par Ener'gence (conseil en économie d'énergie) et l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement).

Pour plus d'informations contactez la communauté de commune.

Calendrier des animations

Voici le programme des manifestations pour le premier trimestre 2021. En fonction de l'évolution du contexte sanitaire ces évènements peuvent être annulés et, si la crise passe, d'autres animations peuvent venir enrichir ce calendrier.

JANVIER

10 janvier
Vœux de la municipalité
Esp. F. Mitterrand
Commune

FÉVRIER

12 février
Tournoi de Badminton
Halle des sports
Club de Badminton

13 février
Carnaval
MPT Quimerc'h
APE Quimerc'h

27-28 février
Stage
Halle des Sports
Dagorlad

MARS

11 mars
Don du sang
Espace Mitterrand
EFS

13 ou 27 mars
Soirée Crêpes
du vendredi soir
au dimanche
MPT Quimerc'h
APE Quimerc'h

19 mars
Commémoration fin de
la guerre d'Algérie
MPT Pont-de-Buis
Fnaca + commune

20-21 mars
Saint-Patrick
Espace Mitterrand
Comité 2000

26 mars
Tartiflette
Collège Collobert
FSE Collège

AVRIL

Du 2 au 5 avril
Regroupement
de side-cars
Logonna-Quimerc'h
Association Side-Car

4 avril
Exposition Side-Cars
Esp. F. Mitterrand
Association Side-Car

9-11 avril
Spectacle
Semaine Petite Enfance
Esp. F. Mitterrand
Commune

Retour sur images des évènements du second semestre 2020

Commémoration du 6 août

Exposition à la médiathèque : la vie ardoisière

Forum des associations

Nettoyage citoyen du cimetière de Quimerc'h

Réaménagement du bourg de Quimerc'h

Journées Européennes du patrimoine : randonnée

Journées Européennes du patrimoine : rencontre avec Simone Goïc

Fête de la Science

Remise de dictionnaires aux CM1 de l'école Lucie Aubrac

Décoration de Noël à la Maison de l'enfance

Fête de la Science

Décorations de Noël

Informations pratiques

> Mairie
Esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

Du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à17h30
Vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à17h00
Samedi : de 8h30 à 12h00

> CCAS
Esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
ccas-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

> Service culturel / Médiathèque :
Rue Albert Louppe
02 98 26 94 83

Administration :
animation-culture@pontdebuislesquimerch.fr

Médiathèque :
mediatheque@pontdebuislesquimerch.fr

> Service enfance / jeunesse
Maison de l'enfance Baradozic
Venelle des écoles

Direction :
02 98 73 39 23
direction-enfance@pontdebuislesquimerch.fr

Accueil de loisirs
02 98 73 39 27
dlsh-accueil@pontdebuislesquimerch.fr

Garderie de Quimerc'h
02 98 26 94 53

Multi-accueil (crèche, halte-garderie)
02 98 73 38 74
multi-accueil@pontdebuislesquimerch.fr

Relais Assistantes Maternelles
02 98 73 39 21
ram@pontdebuislesquimerch.fr

Espace jeunes
Espace François Mitterrand
06 40 05 25 68

Pont-de-Buis
lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde